

COMMUNE DE BREIL SUR ROYA

06540

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Avril 2011

Le Conseil Municipal de la Commune de Breil sur Roya s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le 21 Avril 2011 à 17H00 sur convocation et sous la présidence de Monsieur Joseph GHILARDI Maire.

Etaient Présents : Mr Joseph GHILARDI Maire, Mr Joseph REY 1^{er} Adjoint, Mme Marie-Lou ALLAVENA, Mr Francis FRECOURT, Mr Georges POMAREDE, Mr Abdel DJEROUROU, Mme Cécile BACHET, Mr Gentil DOMESOR, Mme Michèle ERCOLE, Mr Michel JOUVE, Mr Michel MASSEGLIA, Mr Paul REY, Mme Claire ROSTAGNI, Mme Josiane VACCARI.

Etaient absents-excusés : Mme Anne-Marie ANGELINI donne pouvoir à Mr Abdel DJEROUROU, Mr Pierre OZENDA, Mme Mireille PALLANCA, Mr Alain RAVIOLA, Mr Henri SOFFLICH.

Secrétaire de Séance : Cécile BACHET.

Information :

Convention relative suite à l'utilisation des installations sportives de la Commune de Breil sur Roya par le Collège l'Eau Vive.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de donner leur avis sur le transfert au Conseil Général de la gestion des installations sportives de la Commune : la Salle de Sports, le Stade de Foot et la Piscine.

Les membres du Conseil ont **approuvé à l'Unanimité** des membres présents le transfert au Conseil Général de la gestion des installations sportives de la Commune : la Salle de Sports, le Stade de Foot et la Piscine.

Liste des décisions valant délibérations prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code des Communes.

04 Février 2011	:	Convention relative à la mise à disposition de locaux à l'Ecole Départementale de Musique. Mise à disposition de 2 salles nécessaires à la réalisation de l'emploi du temps des cours selon le planning des cours joints à la convention. Location : gratuite Durée : Prend effet à la date de signature de la convention.
-----------------	---	--

15 Février 2011	:	<p>Avenant à la convention de la location appartement à l'hôpital de Breil sur Roya. Location d'un appartement sis 4, chemin des oliviers à Breil à l'Hôpital afin de loger une infirmière nommée à l'Hôpital de Breil. Location : 300,00€/mois charges comprises Durée : Prend effet à compter du 01 avril 2011 pour se terminer au 26 juin 2011.</p>
23 Février 2011	:	<p>Convention de formation avec le CFPPA d'Antibes pour l'action « CACES R386 PEMP Nacelles 1B » concernant un agent de la commune affecté au service des Brigades Vertes. Prestation : Formation d'un agent de la commune affecté au service Brigades Vertes avec l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole – EPLEFPA d'Antibes. Durée : Les 7, 21 et 22 mars 2011. Participation financière au titre de l'action réalisée sera de 560,00€ selon les termes de la convention précitée.</p>
23 Février 2011	:	<p>Convention de formation avec le CFPPA d'Antibes pour l'action « Unité3 – Analyse et diagnostic de l'ETA » concernant un agent de la commune affecté au service des Brigades Vertes. Prestation : Formation d'un agent de la commune affecté au service Brigades Vertes avec l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole – EPLEFPA d'Antibes. Durée : Les 9, 17 et 18 mars 2011. Participation financière au titre de l'action réalisée sera de 199,50€ selon les termes de la convention précitée.</p>
23 Février 2011	:	<p>Convention de formation avec le CFPPA d'Antibes pour l'action « Unité1 – Sécurité de chantier » concernant un agent de la commune affecté au service des Brigades Vertes. Prestation : Formation d'un agent de la commune affecté au service Brigades Vertes avec l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole – EPLEFPA d'Antibes. Durée : Les 11 et 12 avril 2011. Participation financière au titre de l'action réalisée sera de 133,00€ selon les termes de la convention précitée.</p>
09 Mars 2011	:	<p>Convention de formation pour le personnel de la Maison des Bambins avec Magali COLASANTE-CASCIARO psychologue formatrice. Prestation : Assurer la formation visant à réaliser une analyse des pratiques professionnelles pour les agents communaux du service Crèche.</p>

		Durée : Les 18 et 19 avril 2011.
28 Mars 2011	:	Convention de location d'un appartement sis 394, route St Pierre à Breil sur Roya. Coût : L'Etat peut rembourser 100% des dépenses de logement de la famille engagées par la Commune et peut financer en partie les travaux de confortement de l'immeuble qui relève à priori de la responsabilité des propriétaires. Durée : A partir du 25 Mars 2011.
30 Mars 2011	:	Renouvellement d'ouverture de crédit de trésorerie de 350.000,00€ auprès de DEXIA CLF Banque. Montant : 350.000,00€ Durée : 12 mois Index des tirages : EONIA +0.90% Périodicité de facturation des intérêts : Mensuelle Commission de réservation : 0.15% sur le montant de l'ouverture de crédit (montant prélevé sur le premier versement).

Approbation du Procès Verbal de la Séance du 09 Février 2011.

Le Procès Verbal de la séance du 09 Février 2011 est **Approuvé à l'Unanimité.**

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1 - COMMUNE :

1•Approbation du Compte Administratif 2010.

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2010.

Monsieur Joseph REY 1^{er} Adjoint, le fait voter (pièce jointe n° 1-1).

SECTION FONCTIONNEMENT	
	2010
Dépenses de fonctionnement	3.309.970,71€
Recettes de fonctionnement	3.678.131,53€
Report en fonctionnement	199.206,36€
Excédent	567.367,28€

SECTION INVESTISSEMENT	
	2010
Dépenses réelles d'investissement	683.099,81€
Recettes d'investissement	1.156.118,99€
Report en investissement	767.941,83€
Reste à réaliser	384.430,77€
Excédent	89.808,12€

Approuvé, une Abstention.

**1 - 1•Approbation du Compte de Gestion 2010.
Approuvé à l'Unanimité**

2•Affectation du Résultat 2010.

L'affectation du résultat 2010 est présentée (pièce jointe n°1-2).

Approuvé à l'Unanimité

3•Approbation du Budget Primitif 2011 et de ses annexes budgétaires (pièce jointe n° 1-3).

Le Budget Primitif 2011 exposé par **Monsieur le Maire** s'équilibre en section fonctionnement à 3.985.608,28€ et en section investissement à 1.228.235,86€, sachant que de gros travaux comme la Maison de Santé Rurale ont été effectués en opération sous mandat par le SIVOM.

Total du Budget communal : 5.213.844,14€

Approuvé, une abstention.

4•Vote des taux des quatre taxes directes locales

Monsieur le Maire informe les membres que la taxe d'habitation tient compte du transfert de la fiscalité départementale et régionale au profit des communes dont le taux fixé à 21,25% passe à 22,44%.

La taxe foncière sur les propriétés bâties fixée à 11,88% passe à 12,50%.

Sur les propriétés non bâties le taux fixé à 36,83% reste inchangé.

Approuvé, 1 voix contre.

5•Renouvellement de la ligne de Trésorerie avec DEXIA CLF Banque

Montant : 350.000,00€

Durée : 12 mois

Index des tirages : EONIA + 0.91%

Périodicité de facturation des intérêts : Mensuelle

Commission de réservation : 0.15% sur le montant de l'ouverture de crédit (montant prélevé sur le premier versement).

Approuvé à l'Unanimité

2 - EAU & ASSAINISSEMENT :

1•Approbation du Compte Administratif 2010.

Monsieur Francis FRECOURT Adjoint, présente le Compte Administratif 2010.

Monsieur Joseph REY 1^{er} Adjoint, le fait voter (pièce jointe n° 2-1).

L'excédent net de clôture est de : 205.286,88€.

Approuvé, une abstention.

1•Approbation du compte de gestion 2010.

Approuvé à l'Unanimité

2•Affectation du Résultat 2010.

L'affectation du résultat 2010 est présentée (pièce jointe n° 2-2).

Approuvé à l'Unanimité.

2- 3•Approbation du Budget Primitif 2011.

Monsieur Francis FRECOURT Adjoint, présente le Budget Primitif 2011 de l'Eau & de l'Assainissement qui s'équilibre en section fonctionnement à 835.286,88€ et en section investissement à 1.867.613,85€ (pièce jointe n°2-3).

Total du Budget de l'Eau et de l'Assainissement : 2.702.900,73€

Approuvé, une abstention.

Monsieur Michel MASSEGLIA Conseiller Municipal, fait remarquer que le Budget de l'Eau et de l'Assainissement représente la moitié du Budget de la Commune.

4•Travaux de réhabilitation rue de Turin et Couréous – Demande de subvention au titre de la Dotation de l'Equipement des Territoires Ruraux (DETER).

Dans le cadre d'une mobilisation de l'ensemble des financements de l'aménagement de la rue de Turin et des Couréous, **Monsieur le Maire**, propose aux membres du Conseil de demander au titre de la Dotation de l'Equipement des Territoires Ruraux en ce qui concerne l'aménagement de village et plus précisément, le revêtement de l'opération précitée, un montant de participation égal à 30% du montant de la dépense estimée à 145.035,00€ H.T.

En effet, le Conseil Général et l'Agence de l'Eau ne participent pas à la hauteur du montant total de l'opération car ils ne prennent pas en compte au titre de l'assiette, les dépenses d'investissement concernant le surfacage des rues.

Approuvé à l'Unanimité.

3 - Déplacement du Poste de Relevage (PER) des eaux usées sur le Boulevard Rouvier – Demandes de subventions auprès de l'E.D.F, l'Agence de l'Eau et le Conseil Général.

Monsieur Francis FRECOURT Adjoint, informe les membres du Conseil que la Commune de Breil sur Roya est confrontée à une arrivée importante d'Eaux Claires Parasites (ECP) à l'entrée de la station d'épuration du chef lieu. Ce débit d'ECP, qui a été évalué autour des 15m³/h, représente une gêne notable pour le fonctionnement de la Station d'Épuration ; en particulier les rendements en MES sont rarement atteints du fait de la dilution de l'effluent en entrée.

Ces Eaux Claires Parasites ont été identifiées par le diagnostic du Schéma Directeur d'Assainissement exécuté en 2010 sur la Commune comme provenant du collecteur d'eaux usées placé en encorbellement dans le lac. Vétuste et devenu poreux, celui-ci n'assure plus l'étanchéité lorsqu'il se trouve immergé par les eaux du lac.

Pour palier à ce phénomène et en concertation avec le SATESE et le bureau d'étude SOGREAH en charge du Schéma Directeur d'Assainissement, il est nécessaire de déplacer en amont du collecteur en défaut, le Poste de Relevage Principal (PR) des Eaux Usées alimentant la Station d'Épuration de 3.000EH.

Monsieur le Maire propose de demander des subventions auprès des partenaires financiers l'E.D.F, l'Agence de l'Eau et le Conseil Général pour la réalisation des travaux s'élevant à 160.200,00€ H.T.

Approuvé à l'Unanimité

- 4 - Office de Tourisme : Demande de subvention au Parc National du Mercantour pour aménagement nouveaux bureaux et salle d'expositions église Ste Catherine.**

Monsieur le Maire informe les membres que le dossier n'étant pas finalisé à ce jour, il sera représenté lors d'un prochain Conseil Municipal.

Dans l'attente, il sera demandé au Parc National du Mercantour de bloquer la subvention accordée à la Commune pour la réalisation de cette opération.

Approuvé à l'Unanimité

- 5 - Attribution de subvention à l'Ecole Primaire Jean Moulin – Projet Ski de Fond à Castérino 2010/2011.**

Madame Marie-Lou ALLAVENA Adjointe, présente la demande de subvention de l'école Primaire pour participation aux sorties de ski organisées à Castérino pour l'année 2010/2011.

Le montant de la subvention proposée est de 3.068,00€.

Approuvé à l'Unanimité

- 6 - Versements subventions aux Associations – 2^{ème} Liste.**

Monsieur Abdel DJEROUROU Adjoint, présente les demandes débattues par la Commission Municipale, les subventions suivantes ont été adoptées :

-	RADIO VALLEE	5.002,50€
-	KANOE KAYAK CLUB	500,00€
-	A.S. ROYA	6.300,00€
-	ECHO MUSEE DU HAUT PAYS	500,00€
-	NOTRE DAME DU MONT	500,00€
	TOTAL	12.802,50€

Approuvé à l'Unanimité

- 7 - Acquisition immeuble des Douanes situé quartier Giandola à Breil sur Roya.**

Monsieur le Maire présente le projet d'acquisition de l'ancienne caserne des Douanes. Il demande aux membres du Conseil l'autorisation d'acquérir l'ensemble des bâtiments au prix fixé par les Domaines afin d'y construire une nouvelle perception.

Approuvé à l'Unanimité

- 8 - Mise à jour du Plan d'Occupation des Sols (POS).**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil, que Monsieur le Préfet nous demande de bien vouloir procéder à la mise à jour du Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé le 1^{er} Mars 2002 pour tenir comptes de l'institution des servitudes d'utilité publique ci-après :

- La servitude portant déclaration d'utilité publique l'autorisation de prélèvement de l'eau de source Mangiabo.

- Les servitudes radioélectriques au bénéfice du centre de Breil sur Roya/Cime du Bosc.
- Les servitudes radioélectriques au bénéfice du faisceau hertzien de Peille/Mont Ours à Breil sur Roya/Cime du Bosc.
- Les servitudes radioélectriques au bénéfice du faisceau hertzien de Breil sur Roya/Cime du Bosc à la Brigue/Col de Loubeira.

Approuvé à l'Unanimité

9 - Conventions de location de pâturages.

Monsieur Joseph REY 1^{er} Adjoint, présente les demandes concernant la location des pâturages Vignorette et Monta et d'un pâturage situé quartier Piné.

Approuvé à l'Unanimité

Monsieur le Maire, informe sur les modalités concernant le passage au numérique le 24 Mai 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Joseph GHILARDI Maire, lève la séance à 20H20

Le Maire,

J.GHILARDI